

Protection
Communautés
Éducation
ENVIRONNEMENT
Biodiversité
Développement
Climat

PETITES INITIATIVES, TOUT UN PROGRAMME



SOMMAIRE

Préface	1
De petits projets pour de grands enjeux	
Le Programme de Petites Initiatives	2
Un partenariat efficace pour la protection de la nature	
Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial	3
Le Comité français de l'UICN	4
Atlas des projets PPI	6
1. AIRES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES	
MADAGASCAR - Velondriake et Wildlife Conservation Society (WCS)	8
BÉNIN - Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL)	9
BÉNIN - Ferme Apicole de Tobé	10
2. PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES	
GABON - Aventures Sans Frontières (ASF)	11
CONGO - Renatura	12
NIGER - Association pour la Protection des Hippopotames du Niger (APHN) et Noé Conservation	12
LAOS - ElefantAsia	13
OCÉAN PACIFIQUE - Opération Cétacés	14
3. JARDINS DE PLANTES MÉDICINALES	
BURKINA FASO - Association des Tradithérapeutes de la Province de l'Houet (ATTPH)	15
SÉNÉGAL - Santorun	15
4. ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	
GABON - Ibonga	16
GABON - Maison du Tourisme et de la Nature (MTN)	17
GABON - Les Amis du Pangolin	17
5. ÉCOTOURISME	
MADAGASCAR - Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM)	18
GABON - PROGRAM	18
MADAGASCAR - Megaptera et CetaMada	19
BÉNIN - EcoBénin (Benin Ecotourism Concern)	20
6. LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	
MADAGASCAR - Gevalor (Gestion et valorisation des déchets et matières minérales)	21
MADAGASCAR - Homme et Environnement	22
MAROC - ECODEL	23
Les enseignements du premier Programme de Petites Initiatives de 2005 à 2008	24
Le PPI dans les médias	26
Liste de l'ensemble des projets	27

PRÉFACE

Il n’y a pas de protection de l’environnement sans l’engagement ni l’enthousiasme des acteurs locaux de la société civile. C’est encore plus vrai à un moment où nous faisons de cette année 2010 une année de mobilisation et d’action en faveur de la biodiversité.

Parce qu’elles sont au plus près du terrain, les associations sont un maillon essentiel de la chaîne à la fois de mobilisation au service de grandes causes – précisément comme la biodiversité – mais aussi pour la transmission et la remontée des informations locales. Mieux que toutes autres structures, elles savent susciter l’adhésion et la mobilisation de toutes les énergies locales afin de faire émerger des solutions concrètes et pragmatiques adaptées aux desseins qui les animent. C’est vrai chez nous, dans les pays du Nord, c’est encore plus vrai dans les pays du Sud.

Voilà pourquoi le Ministère en charge de l’Ecologie soutient, depuis sa création, le Programme de Petites Initiatives du Fonds Français pour l’Environnement Mondial qui œuvre tout particulièrement au renforcement des actions de la société civile dans les pays du Sud. Au terme de trois années de fonctionnement, nous pouvons être fiers des résultats présentés ici.

J’y lis que des solutions originales ont pu être trouvées par les associations pour sauvegarder des espaces et des espèces remarquables mais aussi pour diminuer les émissions de CO₂ ou le stocker.

Je vous invite à les découvrir, et pourquoi pas, à vous en inspirer.

Chantal Jouanno

Secrétaire d’État chargée de l’Écologie

Le Fonds Français pour l’Environnement Mondial (FFEM) s’est fixé comme priorité d’assurer le lien entre protection de l’environnement mondial et le développement économique et social dans les pays du Sud. Instrument réactif et souple, il finance des projets portés par des organismes publics, entreprises privées, organisations non-gouvernementales et collectivités territoriales.

Réduire les pressions sur l’environnement et répondre aux défis du développement est aussi la mission de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), principal réseau mondial d’acteurs de la conservation, fort de son millier de membres gouvernementaux et non-gouvernementaux, de sa dizaine de milliers d’experts dans 160 pays.

Avec le Programme de Petites Initiatives (PPI), le FFEM a créé un outil financier dédié au renforcement de la capacité de la société civile des pays d’Afrique francophone à conduire des projets concrets de conservation de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. **Le Comité français de l’UICN** avait souhaité cette démarche en adoptant une résolution en faveur de la création d’un programme de ce type en 2003.

De 2005 à 2008, 55 ONG francophones, essentiellement africaines, ont reçu une aide du FFEM dans le cadre du PPI, dont le suivi technique a été assuré depuis 2007 par le Comité français de l’UICN. Ces structures associatives ont agi localement pour la préservation des ressources naturelles, développé leurs compétences en gestion de projets. Elles ont créé un laboratoire de terrain qui contribue à construire un corpus d’expériences et de méthodes, à partir de toute la richesse des initiatives locales.

Ce sont quelques projets, les équipes qui les conduisent, les résultats obtenus, qui sont présentés ici. Ce sont aussi de belles histoires de compétences pratiques, de solidarité, de courage. Des histoires exemplaires !

François Letourneux,

Président du Comité français de l’UICN

Marc-Antoine Martin,

Secrétaire Général du Fonds Français pour l’Environnement Mondial



De petits projets pour de grands enjeux

Le Programme de Petites Initiatives



Créé en 2006, le Programme de Petites Initiatives (PPI) du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a pour objectif de soutenir les organisations de la société civile des pays africains actifs dans la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, à travers le financement de projets de petite taille.

- **Concrètement, quels sont les objectifs du PPI ?**
Grâce à ce programme, les structures de la société civile peuvent agir concrètement sur le terrain, améliorer leurs compétences en montage, gestion et suivi de projets, renforcer leurs capacités d'influence sur les choix environnementaux de leurs pays, et partager leurs expériences. La crédibilité ainsi acquise leur permet d'accéder à d'autres financements.
- **Pourquoi en Afrique francophone ?**
Historiquement, l'Afrique est la région d'intervention privilégiée de la coopération française. En outre, par comparaison avec les pays anglophones, les pays francophones souffrent d'une structuration insuffisante du tissu associatif et de l'absence de moyens spécifiquement dédiés aux enjeux de conservation.
- **Des petits projets : pourquoi ?**
Les projets financés, d'une durée maximum de deux ans, ont reçu en moyenne 34 000 € de la part du FFEM. Des sommes modestes par rapport aux projets habituels des bailleurs de fonds chiffrés en millions d'euros, mais très importantes pour les ONG afin de mener des activités sur le terrain.



Entre 2006 et 2008, 55 projets financés pour 1,9 M€

👉 Quelques chiffres et résultats

Entre 2006 et 2008, le PPI a permis de mettre en œuvre 55 petits projets dans 20 pays, essentiellement d'Afrique francophone (6 projets, jugés particulièrement originaux, ont été financés hors de cette zone).

Pendant cette période, le FFEM a mis à disposition de la société civile 1,9 M€ sur un total de 4,8 millions d'euros : le complément a été apporté par les organismes co-financeurs des différents projets.

👉 Exemples de réalisations

De la création de réserves de chasse à gestion communautaire, qui permettent le retour de la faune ou le rétablissement des stocks de ressources naturelles (Madagascar, Bénin), au développement d'activités éco-touristiques sur les montagnes malgaches et dans les zones humides béninoises ; de l'observation des tortues marines du littoral africain à la protection des mangroves (Gabon) ; de l'extraction d'huiles essentielles (Madagascar) à la création de jardins de plantes médicinales disparues en brousse (Sénégal, Burkina Faso), les actions sont nombreuses et originales.

Parfois, la rencontre entre porteurs de projets du même pays, comme au Gabon, a permis de faire collaborer trois ONG bénéficiaires du PPI pour proposer à l'Éducation Nationale un support commun d'initiation à l'environnement : un bon exemple de coopération Sud-Sud !

👉 Un nouveau PPI pour 2009-2011 !

Fort des résultats obtenus en termes de protection de la biodiversité, comme l'atteste le bilan très positif du programme réalisé par des évaluateurs indépendants fin 2008, le FFEM a décidé de renouveler les fonds et de lancer le deuxième PPI.

Le PPI 2 permettra de financer sur deux ans 50 nouveaux projets, de façon à pouvoir faire émerger d'autres organisations et soutenir celles qui nécessitent encore un accompagnement.



© G. Quesne

UN PARTENARIAT EFFICACE POUR

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial



© J.P. Sureud

Créé en 1994 à la suite du Sommet de la Terre à Rio, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial est un fonds public bilatéral. Instrument de la coopération et du développement de la France, il est dédié à la promotion d'innovations dans les domaines de l'environnement mondial. Il contribue à des programmes et des projets de développement durable sous forme de subventions (www.ffem.fr).

Les domaines privilégiés d'action du FFEM sont la préservation de la biodiversité et des eaux internationales, la lutte contre le changement climatique et contre les polluants organiques persistants (POP), la dégradation des terres, la désertification et la déforestation.

Le fonds soutient des réalisations concrètes. Certains projets sont construits autour de la vulnérabilité au changement climatique des pays en développement ; d'autres promeuvent les aires protégées et l'éco-tourisme ; d'autres encore œuvrent à la conservation des forêts... Mais tous allient la protection des ressources naturelles au développement économique et social des populations locales.

L'ambition du fonds est que tous ces programmes soient porteurs d'innovation et reproductibles à plus large échelle dans les pays en développement et émergents.

En effet, la particularité de cet outil de financement est de promouvoir l'action, le retour d'expériences, et de mettre en place des partenariats multi-acteurs favorisant les échanges entre secteur public, privé, administrations locales et ONG.

A l'instar d'autres bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ou le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le FFEM a su saisir le rôle fondamental joué par les acteurs non étatiques des pays du Sud pour la protection des ressources naturelles et appuyer leur demandes. Dès 2005, cela s'est concrétisé par la création d'un guichet spécifique destiné à renforcer les compétences techniques des ONG, petites et moyennes entreprises et collectivités : le Programme de Petites Initiatives.



© R. Gourin

Budget :

Pour la période 2007-2010, les ressources du FFEM ont été abondées pour la quatrième fois depuis 1994 avec une dotation de 70,2 M€.

La subvention moyenne par projet est de 1,1 M€ et représente 18 % du coût total des projets.

Entre 2005 et 2008, le FFEM a alloué au Programme de Petites Initiatives 1,9 M€, pour soutenir 55 projets d'environ 34 000 M€ en moyenne.

LA PROTECTION DE LA NATURE

« *Un monde juste qui valorise et conserve la nature* »



© E-S Teira

Le Comité français de l'UICN

Créé en 1992, le Comité français de l'UICN est le réseau des organismes et des experts de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature en France (www.uicn.fr).

Il regroupe au sein d'un partenariat original 2 ministères (écologie et affaires étrangères), 8 organismes publics et 36 organisations non gouvernementales, ainsi qu'un réseau de plus de 250 experts rassemblés au sein de commissions et de groupes de travail. Grâce à cette composition mixte, le Comité français de l'UICN est une plateforme unique de dialogue et d'action sur les enjeux de la biodiversité, qui associe également des entreprises privées et des collectivités locales.

Les deux missions principales du Comité français de l'UICN sont de répondre aux enjeux de la biodiversité en France et de valoriser l'expertise française à l'international. Ses programmes sont axés sur les thématiques suivantes : politiques de la biodiversité, espaces protégés, outre-mer, espèces, gestion des écosystèmes, éducation à l'environnement, droit de l'environnement, et les actions internationales (ciblées principalement dans l'espace francophone).

Fort de sa capacité à mobiliser l'expertise française, le réseau de l'UICN dans les pays africains, des partenaires potentiellement co-financeurs des projets et les médias, le Comité français s'est vu confier pour la période 2009-2011 la gestion complète du Programme de Petites Initiatives (en orange), géré auparavant avec le FFEM.



© JP Surraud

Pour la mise en œuvre du PPI, le Comité français de l'UICN travaille plus particulièrement en collaboration avec le Programme d'Afrique Centrale et Occidentale (PACO).

Au niveau mondial, l'UICN est le plus vaste réseau dédié à la conservation de la nature, comptant plus de 1000 organismes membres et plus de 11 000 experts dans 160 pays (www.iucn.org). L'UICN aide les sociétés à trouver des solutions pragmatiques pour répondre aux défis de la protection de l'environnement et du développement.

55 projets dans 19 pays du monde

ATLAS DES

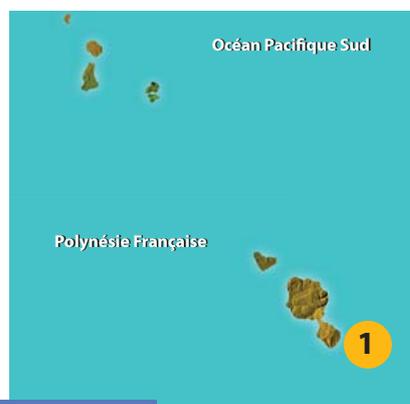


ASIE

- **LAOS** : ElefantAsia, page 13.



AMÉRIQUE du Sud



PACIFIQUE

PRÉSENTATION DE QUELQUES PROJETS DU PPI PAR PAYS :

- **NOUVELLE CALÉDONIE** :
Opération Cétacés, page 14



Océanie

AFRIQUE

- **BÉNIN** : Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL), page 9 ; ECOBENIN, page 20 ; Ferme Apicole de Tobé (FAT), page 10.
- **BURKINA FASO** : Association des Tradithérapeutes Traditionnels de la Province de Houet (ATTPH)/Geres, page 15.
- **CONGO** : RENATURA, page 12.
- **GABON** : Aventures Sans Frontières (ASF), page 11 ; les Amis du Pangolin, page 17 ; IBONGA, page 16 ; la Maison du Tourisme et de la Nature (MTN), page 17 ; PROGRAM, page 18.
- **NIGER** : Association pour la Protection des Hippopotames du Niger, (APHN)/Noé Conservation, page 12.
- **MADAGASCAR** : Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), page 18 ; Gevalor/Tananamadio, page 21 ; Homme et Environnement, page 22 ; Megaptera/Cetamada, page 19 ; Velondriake (WCS), page 8.
- **MAROC** : Ecodel, page 23.
- **SÉNÉGAL** : Santorun, page 15.

Liste de l'ensemble des projets PPI page 27-28

PROJETS PPI

AFRIQUE



Légende **1** : 1 projet

1. AIRES PROTÉGÉES COMMUNAUTAIRES

MADAGASCAR



- Montant total du projet : 130 000 € dont 50 000 € du FFEM

Une réserve marine gérée par les pêcheurs Vezo Velondriake et Wildlife Conservation Society (WCS)

Les pêcheurs de Nosy Fasy à Madagascar ont constaté depuis des années que les poulpes qu'ils pêchent étaient de plus en plus petits. Avec l'appui de Wildlife Conservation Society, ils ont expérimenté l'établissement d'une réserve de pêche et l'interdiction de pêcher pendant quelques mois. A la fin de cette période, les poulpes étaient beaucoup plus gros et beaucoup plus nombreux (+ 50 %). Ce résultat a convaincu les villages alentour : ils ont tous voulu s'impliquer dans le projet de création d'une aire marine protégée (AMP). Aujourd'hui ce territoire, délimité par la coopérative des pêcheurs d'Andavadoaka, un village à 200 kilomètres au nord de Tuléar, s'étend sur 41 200 hectares de lagon marin et 25 km de côtes. En



© R. Gouin

2006, douze réserves de protection des ressources halieutiques ont été créées dont dix pour les poulpes et deux pour les crevettes et crabes. Par ailleurs des zones de mangroves et de récifs coralliens ont été délimitées pour être protégées, certaines entièrement et définitivement, alors que la plupart le sont temporairement, en général durant quelques mois. Le fonctionnement des réserves et l'organisation des comités de pêcheurs (réunis au sein du comité Velondriake) ont été entérinés par un règlement (« dina » en malgache) qui prévoit des sanctions en cas de manquement aux règles de protection des aires marines, comme l'utilisation du poison végétal laro ou de filets à maille trop fine... Pas besoin de gardiens car les zones protégées sont sous les yeux de tous.

Le lagon a une capacité de production limitée, mais les réserves sont encore viables car la densité de pêcheurs reste limitée. Pour l'avenir, il est cependant nécessaire d'envisager d'autres productions que la pêche : le club de plongée scientifique Blue Ventures, l'un des soutiens du projet, a donc commencé à expérimenter l'algoculture et la production de concombres de mer, dont les Chinois sont très friands. A Andavadoaka, quatre villages ont décidé d'en faire l'élevage.

En 2006, le projet a reçu le prix Equator du PNUD, dont la prime doit servir à une installation de production d'électricité, solaire ou éolienne, et en 2008 le président de Velondriake a été récompensé avec le prix *Paul Getty for Conservation Leadership* pour sa capacité à mobiliser les communautés locales afin de trouver des solutions durables aux problèmes environnementaux.

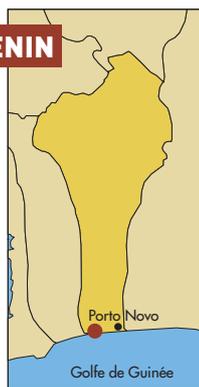
En 2009, les pêcheurs ont décidé de franchir une étape de plus en créant des réserves définitives.



© S. Ritossa

➤ Avec des moyens financiers modestes et malgré l'extrême pauvreté de la population, ce projet reste un exemple remarquable d'instauration d'une aire marine protégée gérée par des communautés de pêcheurs.

BÉNIN



- Montant total du projet : 36 000 € dont 18 000 € du FFEM



© S. Ritassa

➤ AFEL a su convaincre les populations de trois villages de protéger chacun cinq hectares de mangroves, soit quinze hectares au total. Pour asseoir et renforcer le statut de protection, l'association a sollicité les dignitaires du culte vodoun : le gardien de la nuit Zangbéto veille sur les zones protégées, signalées par des branches de palmiers accrochées aux mangroves, et en interdit l'accès.



© S. Ritassa

Du sel solaire pour sauver les palétuviers

Association des Femmes Exploitantas de la Lagune (AFEL)

Au Bénin, la production du sel repose sur une importante consommation de bois de mangrove : chaque année 15 000 m³ de bois partent en fumée. C'est une activité traditionnelle des femmes qui se fait pendant la saison sèche, de décembre à avril : en grattant les terres salées des marais, les femmes obtiennent des saumures à forte concentration, puis elles les lessivent à l'eau de mer dans de grands filtres appelés « bous ». Ensuite elles font bouillir les saumures pendant plusieurs heures sur des foyers alimentés en bois de chauffe, pour en extraire le sel par évaporation complète de l'eau.

Depuis une dizaine d'années, l'Association des Femmes Exploitantas de la Lagune (AFEL) a noué une collaboration avec les paludiers de Guérande en France pour introduire une nouvelle technique qui ne nécessite pas de bois de chauffe. En deux ans, AFEL a formé 250 femmes à la production de « sel solaire » : on expose les saumures au soleil et on recueille le sel qui cristallise dans une bâche en plastique en une journée. Le sel est produit naturellement, par évaporation, plus besoin de couper les palétuviers !

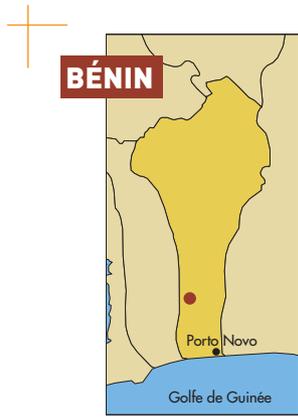
Le projet a obtenu de nouveaux financements de l'UICN Pays-Bas et espère toucher progressivement les 3 000 femmes productrices de sel de la région. Ses retombées seront positives pour l'ensemble de la population lagunaire car en préservant les palétuviers, les frayères, source de reproduction des poissons, des huîtres et des crabes sont protégées également.



© R. Gourin



© S. Ritassa



- Montant total du projet : 80 200 € dont 45 000 € du FFEM

Dans la forêt-sanctuaire des chasseurs nago Ferme Apicole de Tobé

La Ferme Apicole de Tobé (FAT) est située au centre du Bénin. Cette ONG a réussi à protéger 12 000 hectares de forêt classée autour du lieu dit de Tobé et 8 000 ha dans la forêt d'Adjiro dans le massif forestier des Monts Kouffé. Pour cela, elle a travaillé sous l'autorité morale du Roi de Banté, avec les chasseurs Nago, les autorités villageoises traditionnelles, ainsi que les tradi-praticiens et prêtres du vodoun réunis au sein de l'association Aguechab.

Cette protection s'est matérialisée par un contrat de gestion de la forêt établi avec les chefs chasseurs : ils doivent protéger la zone, faire respecter les lois traditionnelles et administratives et gérer les ressources (plantes médicinales, apiculture et bois d'œuvre).

D'un commun accord entre les parties prenantes, les champs de culture ont été déplacés, les charbonniers et les scieurs de bois d'œuvre ont arrêté l'exploitation après avoir évacué le stock de bois coupé, alors que les transhumants ont obtenu de continuer à utiliser pour leur bétail une partie de la forêt dans la zone protégée.

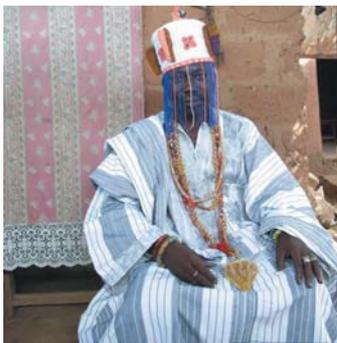
Par ailleurs, FAT a formé des apiculteurs et installé une centaine de ruches. Une part de la récolte sera prélevée sur les produits pour compenser le manque à gagner des personnes âgées sur les terres protégées.

Le Roi de Banté est convaincu que la bonne gestion des forêts ramènera petit à petit la faune. Le retour à la gestion traditionnelle constitue, selon lui, une motivation suffisante pour obtenir le soutien de la population à la protection, même si les retombées économiques ne sont pas importantes.

Depuis 2008, FAT aménage 6 000 hectares supplémentaires dans la forêt de Djagballo, contiguë à la forêt d'Adjiro, avec une nouvelle contribution du FFEM.



© S. Van Tilborg



© C. Quesne

➔ Le contrat établi avec les chasseurs a la singularité de faire référence aux lois traditionnelles, rites et interdits qui régissent ces communautés et le recours aux traditions sociales, religieuses et culturelles, est probablement l'une des clés de la réussite du projet.



© R. Gouin

GABON



- Montant total du projet : 67 712 € dont 40 000 € du FFEM



© S. Ritossa

Une chaîne de solidarité pour les tortues marines

Le réseau PROtection des TORTUES MARINES d'AFRIQUE CENTRALE (PROTOMAC) est une structure sous-régionale dédiée à la recherche et à la conservation des tortues marines. Cinq des sept espèces de tortues existantes au monde vivent en effet dans cette région.

Le long des 2 600 km de côtes du Golfe de Guinée, seize organisations nationales appartenant à huit pays mènent sur ces animaux des recherches validées par des chercheurs de renommée internationale.

Le PPI a soutenu cinq ONG de ce réseau : Aventures Sans Frontières, Gabon Environnement, Renatura, Ibonga et Marapa.

Au secours des tortues marines de l'Atlantique Ouest Aventures Sans Frontières (ASF)

Le Parc National de Pongara qui s'étend sur 87 500 ha est situé à quinze minutes de bateau de la capitale Libreville. C'est un site de ponte d'importance mondiale pour les tortues vertes, olivâtres et luth, mais il accueille de plus en plus de visiteurs, du fait de sa proximité avec la ville.

L'objectif de l'association Aventures Sans Frontières basée à Pongara est de minimiser l'impact de la présence humaine sur la reproduction des tortues.

ASF assure la surveillance des sites de ponte des tortues sur 35 km de littoral.

L'association a construit à Pongara un centre d'information sur les tortues où une animatrice assure la permanence : entre août et septembre 2006, plus de 440 élèves ont participé à des sorties classes vertes et au cours de la saison 2007-2008, le centre a reçu environ 200 touristes. Le centre d'accueil financé par le FFEM a accueilli près de 500 visiteurs entre 2006 et 2009. Les établissements scolaires ont envoyés à Pongara environ 600 élèves en 2006-2007 et près de 400 en 2008-2009.

Grâce aux actions de sensibilisation menées par ASF, les habitants de la côte ont diminué considérablement leur consommation d'œufs. ASF emploie en effet quatre guides à temps plein durant la saison de ponte, d'octobre à mars, pour surveiller les plages et faire en sorte que le pillage de nids soit maintenu sous contrôle.

Des mesures ont été également adoptées pour limiter l'impact des lumières artificielles de Libreville qui désorientent les femelles et les petits et l'impact des troncs d'arbres échoués sur les plages qui gênent la ponte : 227 billes de bois ont été transformées en planches pour les populations locales, ce qui a permis de dégager 5 km de littoral.

Enfin, la plage de ponte étant instable et sensible aux mouvements de l'océan, les nids menacés sont déplacés dans une éclosérie. Le taux de réussite est très encourageant : pour la saison 2008-2009, 10 sur 11 nids de tortues luth ont donné naissance à environ 400 petites tortues qui ont été remises à l'eau et les nids déplacés de tortues olivâtres ont donné les mêmes résultats : un franc succès.



© R. Gouin

- Parmi les différentes mesures de protection mises en place, l'association a élaboré un protocole d'entente avec les hôteliers et la population pour diminuer les bruits des engins à moteur, si gênant pour la ponte de ces espèces.

CONGO



- Montant total du projet : 130 000 € dont 50 000 € du FFEM



Un programme original a été lancé en 2005 : en échange de la libération des tortues capturées accidentellement, Renatura fournit aux pêcheurs le matériel pour réparer leurs filets endommagés. Chaque année, environ 1 500 tortues sont libérées.

Aux petits soins pour les tortues marines

Renatura

Créée en 1999, l'association Renatura agit pour la sauvegarde des tortues marines au Congo.

Cinq espèces nidifient et s'alimentent sur les plages du pays, où la pêche artisanale est développée et où les femelles sont chassées pendant leur ponte et pour les œufs, collectés pour le commerce.

Les patrouilles de Renatura et celles de la Wildlife Conservation Society, présente dans le littoral Nord du Parc National de Conkouati, assurent le suivi scientifique des animaux (étude du nombre de pontes, taille des animaux, nombre de carcasses échouées, etc.) le long des 170 km du littoral congolais.

L'association intervient également dans les écoles de Pointe Noire : au cours de la saison 2007-2008, quelques 6 000 élèves de 80 écoles ont reçu des formations en éducation environnementale et certains ont participé à des excursions sur le terrain pour connaître la mangrove, par exemple.

Une vingtaine de personnes parmi le personnel bénévole de l'association connaissent maintenant l'habitat des tortues et les menaces auxquelles elles doivent faire face et sont capables d'alerter les pêcheurs et la population sur les menaces de disparition de ces espèces.

Enfin, bien qu'il soit difficile de créer une activité éco-touristique autour de l'observation des tortues, Renatura a lancé en juin 2009 un projet de tourisme communautaire autour de la libération des animaux pris dans les filets : chaque touriste qui souhaite voir l'opération paie 10 000 FCFA, reversés à l'association et dans un petit fonds pour les habitants concernés.



© Renatura

Site : www.renatura.asso.eu.org - Contact : Nathalie Bréheret, natbreheret@yahoo.fr

NIGER



- Montant total du projet : 77 000 € dont 50 000 € du FFEM



Sur une île du delta, l'APHN a installé un campement touristique de cinq tentes, ouvert toute l'année, où travaillent à plein temps trois personnes. Deux écoc guides et quatre volontaires ont été initiés à l'écologie et au comportement des hippopotames.

Vivre avec les hippopotames

Association pour la Protection des Hippopotames du Niger (APHN) et Noé Conservation

A deux heures de voiture au nord de Niamey, au bord du fleuve Niger, Ayorou est un site remarquable par ses paysages, son avifaune et sa centaine d'hippopotames, qui sont cependant en conflit avec les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs de cette zone très peuplée.

Le projet, mené par l'ONG française Noé Conservation avec l'association nigérienne Association pour la Protection des Hippopotames du Niger (APHN) vise à assurer la coexistence des animaux et des hommes : les champs de riz sont protégés des incursions des hippopotames grâce à l'installation de clôtures alimentées par des panneaux solaires et, en échange, les agriculteurs réservent 3 îlots, d'un hectare et demi chacun, à la culture du bourgou, l'aliment préféré des hippopotames.

Un campement installé sur une île du delta accueille 20 à 25 touristes par mois, ce qui génère un chiffre d'affaires d'environ 250 000 FCFA par mois et permet de payer les salaires du personnel, le loyer du terrain privé et les autres charges. Les bénéfices restants ont servi à créer un fonds de soutien de 300 000 FCFA administré par un comité de gestion de la commune. L'agence de voyages française Excursia, cofinanceur du projet, a intégré le site d'Ayorou dans un circuit touristique : le succès de cette initiative devrait être pris en compte dans le projet de barrage de Kandadji, qui pourrait submerger le site d'Ayorou.



© C. Noirard

Site : www.noeconservation.org - Contact : Arnaud Greth, agreth@noeconservation.org



- Montant total du projet : 130 000 € dont 50 000 € du FFEM



© P. Wager

➔ L'éléphant d'Asie et son habitat disparaîtront d'ici une vingtaine d'années et avec eux une composante fondamentale du patrimoine culturel laotien. Pour renverser la tendance, l'association Elefantasia cherche à sensibiliser les communautés rurales à l'importance de l'éléphant sauvage et de son habitat. Elle a organisé une campagne nationale d'éducation et depuis 2007 un « Festival de l'Éléphant », devenu un événement national avec plus de 500 000 visiteurs. Des documentaires ont été diffusés à de multiples reprises à la télévision laotienne.

L'éléphant du Laos au bord de l'extinction

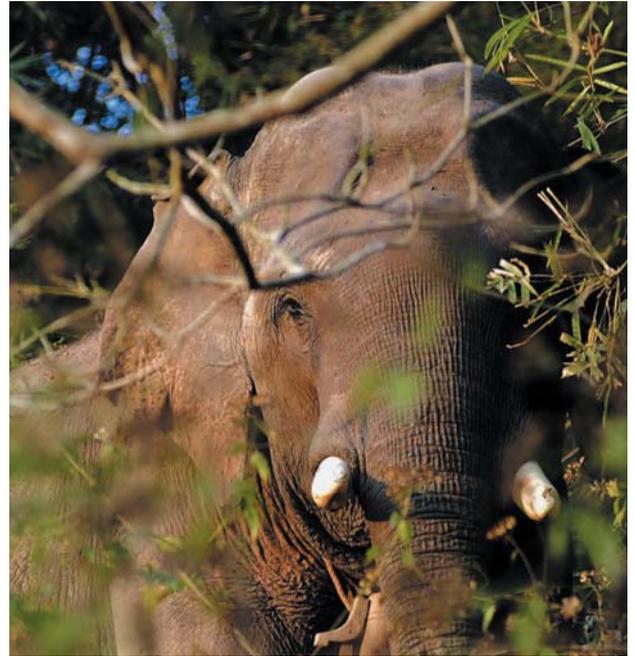
ElefantAsia

Le Laos est surnommé le « Pays du million d'éléphants », mais on n'y compte plus aujourd'hui que 1 500 éléphants dont 500 domestiques. Les pachydermes sont menacés car leur habitat traditionnel disparaît au profit de l'exploitation forestière intensive et de l'expansion des cultures agricoles.

Privés de nourriture, les éléphants sauvages sont repoussés vers les zones cultivées. Les conflits entre hommes et animaux se multiplient, entraînant la perte de récoltes, des destructions matérielles et parfois la mort de villageois. Quant aux 500 éléphants domestiques, leur travail fait vivre plus de 10 000 personnes. La grande majorité effectuent des travaux de débardage et participent ainsi hélas à la destruction de leur habitat. Depuis peu, ils sont aussi employés par le secteur du tourisme.

L'association ElefantAsia a formé trois vétérinaires et mis en place une unité mobile d'intervention qui a permis d'améliorer la situation sanitaire des éléphants domestiques et de sécuriser les revenus des familles de cornacs. Afin d'assurer la pérennité du projet, ElefantAsia collabore avec 5 tours opérateurs qui proposent des randonnées à dos d'éléphant.

ElefantAsia a aussi mis en lumière un élément supplémentaire très préoccupant : parmi les éléphants domestiques, il n'y a plus que 46 femelles en âge de procréer, avec des taux de reproduction très bas en captivité, accentué par le travail pénible des éléphants : le troupeau domestique est donc au bord de la disparition. Depuis la fin du projet FFEM, l'ONG a heureusement obtenu des financements supplémentaires pour mettre en place un programme de « repos pour maternité » des éléphants et de dédommagement de leurs cornacs.



© P. Wager

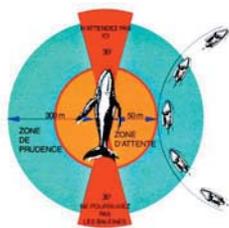


© P. Wager

Site : www.elefantasia.org - Contact : Gilles Maurer, gilles@elefantasia.org



- Montant total du projet : 129 853 € dont 37 000 € du FFEM



↳ L'intérêt du public pour les mammifères marins contribue depuis plusieurs années au développement d'un tourisme basé sur leur observation (whale watching). Une activité très intéressante pour la plupart des îles du Pacifique qui disposent de peu de ressources et un argument économique puissant contre la reprise de la chasse.

Les baleines à bosse un atout pour le tourisme dans le Pacifique Opération Cétacés

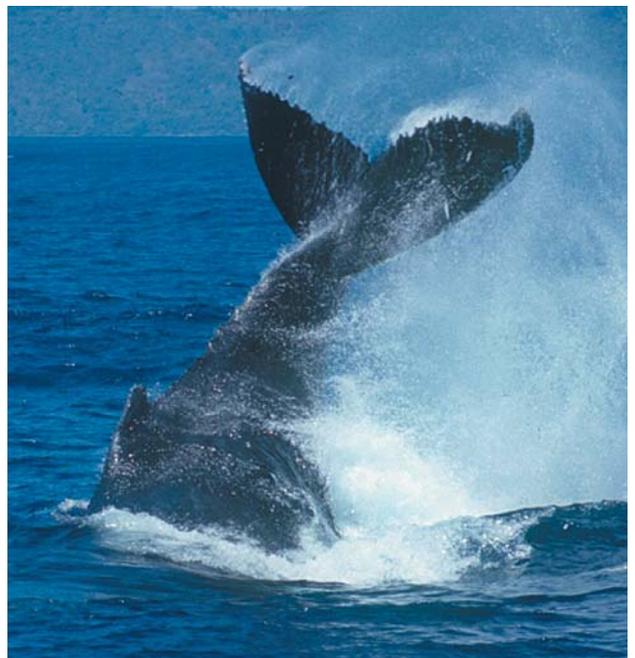
Au XX^e siècle, les baleines à bosse de l'hémisphère sud ont été chassées jusqu'à leur quasi-extinction, et les populations du Pacifique Sud ne montrent actuellement aucun signe d'accroissement. Se déplaçant entre les régions polaires, où elles se nourrissent en été, et les eaux tropicales, où elles se reproduisent en hiver, ces mammifères transitent ainsi par diverses eaux territoriales. Les données existantes sont donc dispersées et n'ont jamais été intégrées à une échelle régionale, ce qui empêche une vision précise de l'état actuel des populations du Pacifique Sud et de leur évolution.

L'observation des baleines à bosse ne peut cependant pas s'effectuer de façon anarchique. Une pression trop importante liée à la présence rapprochée de bateaux d'observation peut en effet provoquer un changement de comportement susceptible d'entraver la réussite de la reproduction.

Opération Cétacés a d'abord établi un bilan des connaissances sur les baleines à bosse, et notamment sur les migrations entre la côte Est de l'Australie et l'Océanie. La comparaison de près de 2 000 photos d'« identité » (les nageoires caudales, toutes différentes, suffisent à identifier un individu) prises dans chaque espace a permis de mettre en évidence le faible taux d'échanges entre ces deux régions.

Puis elle a dressé un bilan de l'activité commerciale du « whale watching ». Celle-ci concerne 120 tours opérateurs pour un nombre de touristes estimé à 171 000, ce qui a généré un bénéfice direct de 6,7 millions de dollars en 2005. C'est une industrie bien établie en Australie, à Tonga, en Nouvelle Calédonie et en Polynésie française, et moins organisée ailleurs. L'association a montré que le développement de l'activité doit à présent être bien mesuré car certaines îles ont atteint leur limite supérieure en termes de durabilité.

Enfin, une campagne de recherche a permis de collecter des données sur l'effet de la présence de bateaux sur la population de baleines à bosse de Nouvelle-Calédonie.



© C. Garrigue

3. JARDINS DE PLANTES MÉDICINALES

BURKINA FASO



- Montant total du projet : 42 305 € dont 20 100 € du FFEM

Une vingtaine d'espèces de plantes particulièrement difficiles à trouver (chlorospermum, moringa, priscilla hermetica, chrisantellum americana...) devraient être cultivées dans ce jardin botanique.

La sauvegarde de la pharmacopée traditionnelle

Association des Tradithérapeutes de la Province de l'Houet (ATTPH)

Le but de ce projet est de contribuer à la préservation des plantes médicinales au Burkina Faso. Le traitement des maladies par la médecine traditionnelle est en effet généralisé dans ce pays et la pression sur ces plantes très forte, ce qui fait que les tradipraticiens ont de plus en plus de mal à les trouver à l'état sauvage et les espèces intéressantes se raréfient.

L'Association de Tradi-Thérapeutes de la Province de l'Houet, créée en 2002, regroupe quarante membres actifs. Elle dispose d'une boutique à Bobo Dioulasso et est officiellement reconnue par les autorités sanitaires du pays.

Devant la raréfaction de certaines plantes, l'association, avec le soutien de GERES, a décidé d'en cultiver certaines : elle a donc acquis un terrain de vingt hectares près de Bobo Dioulasso qui a pu obtenir un statut foncier officiel grâce à un certificat de palabre, reconnu par les autorités nationales : une première au Burkina Faso ! Pour rendre autonomes les tradithérapeutes et pour garantir une gestion durable du site, les membres d'ATTPH ont bénéficié d'une formation en gestion, en environnement, mais aussi en fabrication de médicaments traditionnels conformes à la législation.



© S. Ribossa

Site : www.geres.eu - Contact : Marc Olivier, projetphava@yahoo.fr

SÉNÉGAL



- Montant total du projet : 52 513 € dont 33 000 € du FFEM

Echelonné sur deux années, le projet a consisté à acquérir un terrain de 4 hectares, à l'aménager et à l'équiper d'un puits pour pouvoir l'irriguer.

Un conservatoire pour sauver les plantes médicinales

Santorun

Au Sénégal, comme dans toute l'Afrique sub-saharienne, les plantes sauvages constituent la principale source de médicaments des populations. Mais leur surexploitation, associée à la désertification, entraîne la raréfaction voire la disparition de certaines espèces médicinales. Il s'ensuit un appauvrissement de la flore sénégalaise, une menace réelle sur la biodiversité, ainsi qu'une perte des connaissances ancestrales et des pratiques traditionnelles de la médecine.

L'association Santorun s'est associée à la communauté rurale de Diender pour remédier à ces problèmes. Elles ont décidé de créer un conservatoire de plantes médicinales sur le territoire de la communauté.

200 espèces de plantes sont cultivées. Un programme de techniques de transformation des plantes (récolte, séchage, traitement, conditionnement) doit être mis au point et vulgarisé auprès des herboristes et des populations. Des visites du site seront organisées pour sensibiliser les scolaires, les universitaires et les touristes.



© F. Bellossi

Site : www.santorun.com - Contact : Françoise Bellossi, fbellossi@wanadoo.fr

4. ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



- Montant total du projet : 100 000 € dont 50 000 € du FFEM



© R. Beville



Une « Caravane de la conservation » utilisant spectacles de marionnettes, animations et projections de films sur l'environnement a fait le tour des dix-sept villages de la zone. Environ 800 personnes y ont participé.

Deux camps de vacances pour 25 et 30 élèves à l'intérieur du Parc National de Loango, organisés par Ibonga, ont également contribué à diffuser les connaissances en matière d'environnement et d'écologie auprès du jeune public. Le succès a été tel que la caravane a été étendue à la périphérie nord-est et sud-est du Parc National de Moukalaba-Doudou.

Une caravane de la conservation pour protéger le Parc National de Loango Ibonga

Le Complexe d'Aires Protégées de Gamba, situé au bord de l'océan, au sud-ouest du Gabon, est une zone composée de forêts, de mangroves, de savanes. Elle abrite une faune sauvage abondante : éléphants et buffles de forêt, gorilles et chimpanzés, tortues d'eau douce et de mer, hippopotames se baignant dans la mer et baleines... Mais le braconnage, le chalutage au ras du littoral et la pollution due aux résidus pétroliers menacent cet écosystème unique.

Ibonga, créée en 1999, veut associer la population à la préservation de ces aires protégées autour d'actions d'éducation environnementale et de l'écotourisme. Pour éduquer les enfants, Ibonga a développé un programme scolaire adapté aux écoles primaires de la zone : huit écoles pilotes, 24 classes et 1 226 élèves de 9 à 11 ans l'ont expérimenté. Ce programme scolaire a maintenant été proposé à l'échelle nationale, en liaison avec Les Amis du Pangolin.

L'association a construit un centre d'accueil touristique dans le village Sette Cama, le point d'entrée principal du parc par le Sud, à une heure de l'aéroport de Gamba et des principales structures d'hébergement des touristes. 250 touristes ont visité le Sud Loango en 2007 et 900 en 2008. Le centre met à disposition un animateur et un petit musée et propose des circuits d'une demi-journée à une dizaine de jours avec des guides. Pour finir, Ibonga assure aussi la surveillance des sites de ponte des tortues marines sur 20 km de littoral.



© S. Ritossa



© G. Avery

Site : www.ibonga.org - Contact : Hans Magaya, ibonga_acpe@yahoo.fr - Gil Avery Mounquengui, gilavery84@yahoo.fr

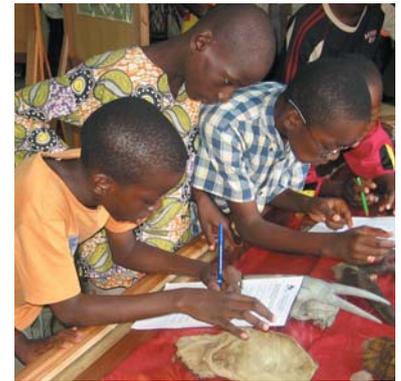


Un écomusée pour le Haut-Ogooué Maison du Tourisme et de la Nature (MTN)

Dans un Gabon recouvert à 85 % de forêts, le Haut-Ogooué est une province de l'Est composée d'une mosaïque de savanes et de forêts, habitée par une faune et une flore particulières. Certaines espèces sont emblématiques : gorilles, éléphants, antilopes, oiseaux endémiques. Mais les braconniers menacent ces espèces, en particulier sur les plateaux Batéké à la végétation basse, et les écosystèmes résistent de plus en plus mal à l'évolution des techniques de chasse et à la pression humaine.

L'association Maison du Tourisme et de la Nature (MTN) a entrepris de créer une vitrine de la nature et de la culture du Haut-Ogooué : l'Écomusée. Situé dans le quartier populaire de Poto Poto à Franceville, il abrite une ludothèque pour les enfants, auxquels il propose des bandes dessinées, des posters, de jeux de rôle ainsi que des DVD sur la nature. Il organise aussi des projections dans les villages, et accueille des artistes et artisans de la région. Une fois par semestre, des journées portes ouvertes sont organisées avec des conférences et des séminaires.

Pour ce projet, la MTN a été lauréate du concours Terre Sauvage - FFEM - WWF de 2007 pour la meilleure initiative de protection de la biodiversité en Afrique, ce qui lui a permis de consolider les activités du centre et d'améliorer l'accueil des enfants : aménagement d'un espace adapté, acquisition de matériel didactique, création d'un jardin.



© C. Spahr

- Montant total du projet : 30 000 € dont 15 000 € du FFEM



Le musée reçoit environ 200 élèves par semaine durant les périodes scolaires et environ 300 visiteurs par mois. Une convention de cinq ans avec la mairie de Franceville garantit un loyer gratuit, tandis que MTN assure la couverture des frais de gestion.

Site : www.masuku.org - Contact : Yves Landry Mouketou, Lmouketou2@yahoo.fr



Former les jeunes à la protection de la nature Les Amis du Pangolin

Dans le cursus scolaire gabonais, l'éducation environnementale n'a qu'une faible place. L'association des Amis du Pangolin, créée en 1994, est convaincue que la prise de conscience environnementale et le développement de comportements plus favorables à la préservation de la biodiversité passeront par les jeunes générations. C'est pourquoi elle travaille à l'intégration dans le programme officiel des écoles primaires de thèmes relatifs à la biodiversité. Dans ce but, l'association a défini en accord avec l'Éducation Nationale, un programme et un contenu, qui ont été adoptés au niveau national. L'équipe d'éducateurs des Amis du Pangolin a formé les instituteurs de 36 classes de 4^e année (11-12 ans) de 12 écoles publiques de Libreville Centre. Ces enseignants ont ensuite pu dispenser des cours d'initiation aux concepts essentiels de l'écologie et développer des thèmes environnementaux liés au quotidien des élèves.

L'association publie un journal dédié à l'information environnementale, Le Cri du Pangolin, diffusé en milieu scolaire et universitaire ainsi que dans les administrations. Chaque numéro est imprimé à 5 000 exemplaires. L'objectif est d'en faire un bimestriel gratuit, grâce aux recettes publicitaires.



© S. Ritossa

- Montant total du projet : 12 883 € dont 10 000 € du FFEM



Un appel à microprojets dans les écoles a aussi été lancé : six ont pu être financés à hauteur de 150 000 FCFA chacun, dont une enquête sur la viande de brousse, une plantation d'arbres, et l'installation de bacs à ordures dans les écoles...

Site : www.web-africa.org/pangolin - Contact : Jules Ntoutoume, jm.ntoutoume@yahoo.fr

5. ÉCOTOURISME



- Montant total du projet : 60 000 € dont 30 000 € du FFEM



© R. Couin

Des écocircuits pour préserver les forêts primaires Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM)

La stratégie de conservation des forêts primaires de Madagascar prévoit de relier les parcs nationaux de Ranomafana et d'Andringitra par un corridor forestier protégé. Pour les populations riveraines, cela se traduit notamment par des interdictions d'exploitation, difficiles à accepter. L'idée est donc de développer des initiatives économiques alternatives, comme cela a été fait par l'APMM, avec succès, dans la réserve villageoise d'Anja.

Depuis l'an 2000, une aire de camping a été aménagée sur ce site et dotée d'un puits, et des guides ont été formés. La fréquentation est passée de 4 000 visiteurs en 2005 à 9 700 visiteurs payants étrangers en 2007, ce qui fait d'Anja l'un des premiers sites touristiques du pays. Les droits d'entrée ont généré 30 000 euros de recettes, qui ont permis de réaliser de nombreux investissements villageois, mais aussi de créer des emplois pour quatorze guides.

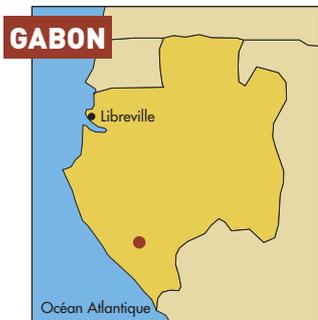
Le projet de l'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM) consiste à appliquer ce modèle à un nouveau site, Ambohimahamasina, avec les mêmes principes : préservation de la culture et respect des traditions. Ainsi, les ancêtres sont systématiquement consultés pour obtenir l'autorisation d'accéder aux sites sacrés.

Trente places d'hébergement ont été aménagées chez onze hébergés. Ces derniers ont été formés à l'accueil, à l'hygiène, à la cuisine. Trois circuits ont été aménagés, avec escaliers dans les parties escarpées, aires de repos et de camping, etc..

Des accords ont été passés avec deux agences de voyage de Fianarantsoa, une ville située à 50 kilomètres du site.

➤ Vingt-deux guides ont été formés, mais seuls quatre ont obtenu un diplôme reconnu par le ministère du Tourisme, car leur maîtrise insuffisante de la langue française et, a fortiori, anglaise, les pénalise. Les non-diplômés ont le statut de porteurs spécialisés. De nouvelles sessions de formation sont prévues.

Site : www.madagascar-mountain.org - Contact : apmm-fia@moov.mg - norosa.razafimamonjy@unil.ch



- Montant total du projet : 66 084 € dont 47 700 € du FFEM

L'écotourisme à l'aide des grands singes de la Moukalaba PROGRAM

Le Parc National de la Moukalaba au Gabon, présente, selon le WWF, la deuxième plus grande densité de gorilles au monde. Pour protéger ces grands singes, l'association PROGRAM (PROtection des GRAnds singes de la Moukalaba) mise sur la sensibilisation des villageois et sur le développement de circuits éco-touristiques, à partir du village de Doussala, à deux heures de piste de Tchibanga, ville au Sud du Gabon.

Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été programmées dans les villages entre Tchibanga et Doussala. Une mallette pédagogique, déjà testée en Ouganda, a fait le tour des écoles de la région avant de circuler dans tout le Gabon : destinée aux enfants de 8 à 12 ans, elle explore les relations homme-forêt-grands singes.

Depuis deux ans, essentiellement par le bouche à oreille, 40 à 50 touristes locaux se sont rendus à Doussala pour voir les gorilles et découvrir les spécificités de cette région, grâce aux hébergements dont dispose maintenant Program. Pour développer les écocircuits, Program travaille avec des agences de voyages nationales et deux opérateurs français, Saiga et Excursia.

Les activités de l'association comportent aussi un volet scientifique : la zone d'étude des grands singes, où plusieurs groupes de gorilles ont été identifiés, s'étend sur 20 km² et est située à l'extérieur du parc, dans la zone tampon. L'association étudie l'écologie et le comportement de ces primates afin de faciliter leur pistage, l'idée étant d'associer activité touristique et veille scientifique afin de mesurer l'impact que le tourisme pourrait avoir sur leur comportement et leur santé mais aussi de trouver des sources de financement pour les protéger.



© M. Hurbourcq

➤ Pour développer le tourisme, trois éco-guides-pisteurs ont été formés et sont employés dans les activités du projet, avec l'objectif d'en former au moins seize l'an prochain.

Site : www.association-program.org - program.unblog.fr - Contact : kombilakoumba@hotmail.com et ong.program@gmail.com



- Montant total du projet : 70 836 € dont 50 000 € du FFEM



© M. Vély



A l'initiative de l'association française Megaptera, les opérateurs touristiques de l'île, principalement des hôteliers, ont décidé il y a trois ans de lancer une série d'actions en faveur des baleines et cette collaboration a abouti à la création d'une association de droit malgache, CétaMada. Sa mission principale est de diffuser un code de bonne conduite, élaboré par les hôteliers, pour les bateaux qui emmènent les touristes. Ce code, qui établit des règles d'observation pour ne pas gêner les baleines, est maintenant bien respecté.

Megaptera et CetaMada Développement communautaire de l'éco-tourisme baleinier

L'île de Sainte-Marie est devenue un hot spot mondial d'observation des baleines à bosses. Durant l'hiver austral, sur les 70 kilomètres d'eaux calmes qui séparent Sainte-Marie de Madagascar, on peut voir environ 2 000 baleines qui viennent mettre bas et nourrir leurs baleineaux. Megaptera forme des éco-volontaires tous les ans pour sensibiliser et informer les touristes sur les cétacés et a développé un artisanat « baleinier » dans trois villages à leur destination. L'objectif est aussi de montrer à la population que la baleine est un patrimoine culturel précieux de Sainte-Marie : plusieurs salles du musée de l'îlot Madame y sont consacrées, notamment autour d'un squelette de baleine récupéré sur une plage. Des animations sont organisées dans les villages et les écoles de l'île, avec du cinéma mobile, des concours de dessin, des sorties en mer, etc.

Par ailleurs Megaptera mène des travaux de recherche en identifiant les baleines avec la photographie de leur nageoire caudale, pour comprendre leurs circuits de déplacement dans l'Océan Indien et en observant leur comportement par la plongée. Une étude est aussi en cours sur les chants des baleines.

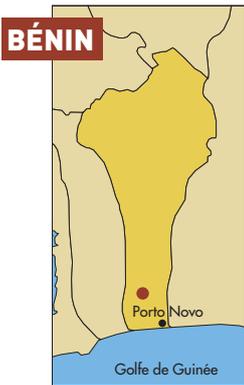
Par ailleurs Megaptera mène des travaux de recherche en identifiant les baleines avec la photographie de leur nageoire caudale, pour comprendre leurs circuits de déplacement dans l'Océan Indien et en observant leur comportement par la plongée. Une étude est aussi en cours sur les chants des baleines.



© M. Vély



© M. Vély



- Montant total du projet : 57 147 € dont 42 200 € du FFEM



© G. Amoussou

➤ Eco-Bénin s'intéresse également à l'action carbone, permettant aux visiteurs de planter volontairement sur le lac Ahémé des palétuviers pour compenser leurs émissions de CO₂. Cette initiative a reçu le soutien des campings « La Via Natura » de France.

L'écotourisme pour protéger le lac Ahémé EcoBénin (Benin Ecotourism Concern)

La région du lac Ahémé au sud du Bénin est une zone très riche du point de vue de la biodiversité. La fréquentation touristique y est très importante et le lac souffre d'une surexploitation par les pêcheurs.

L'association EcoBénin, implantée près du lac, dans le village de Posotomé, propose des circuits de découverte de la région, plus respectueux de l'environnement, qui visent à réduire la pression sur

les ressources halieutiques, en permettant aux communautés locales de diversifier leurs revenus. Dix circuits autour du lac, à pied, en VTT ou en barque, sont proposés. A chacun sa particularité : apprentissage des techniques de pêche, visite aux ateliers des artisans, découverte des sanctuaires des divinités du culte vaudou, observation ornithologique, initiation aux plantes médicinales, et cours de cuisine traditionnelle...

Des éco-guides formés par Ecobénin accompagnent les touristes sensibilisés aux principes de l'écotourisme sur les circuits. Il s'agit d'anciens pêcheurs ou d'agriculteurs reconvertis en guide grâce à une formation, débutée en 2005, qui s'est faite sur la base du volontariat, avec une participation des bénéficiaires aux frais de formation. Certains ont renoncé parce qu'ils n'étaient pas payés mais les plus motivés sont restés. Aujourd'hui, nombreux sont les villageois qui aspirent à devenir écocguides ou participer aux autres segments touristiques en place, comme la restauration locale, l'artisanat et l'hébergement. L'association s'est équipée, grâce au financement du FFEM, de barques, de tentes, de gilets de sauvetage pour les balades en barque sans moteur et de VTT. 45 % des recettes tirées de la vente des tickets aux touristes servent à rémunérer les guides, 25 % sont versés à un fonds pour gérer des microprojets, 20 % servent à l'entretien du matériel et 10 % sont reversés à Eco-Bénin pour les dépenses courantes, comme l'eau et l'électricité de l'antenne locale. Pour diffuser ses circuits, l'association a pris contact avec quinze agences de voyages béninoises, a adhéré à l'Association Internationale de l'Écotourisme et travaille en partenariat avec des agences françaises, dont Escursia et Point Afrique.

D'autres sites touristiques sont en cours de développement, notamment dans le village de Koussoukouingou, dans la chaîne montagneuse de l'Atakora, dans le village de Koko au centre du pays et à la périphérie des deux parcs nationaux du Bénin (Pendjari et W). Eco-Bénin envisage également d'intervenir sur un site de la lagune de bord de mer, à Togbin, en association avec l'ONG AFEL, également soutenue par le FFEM.



© G. Amoussou

MADAGASCAR



- Montant total du projet : 225 000 € dont 50 000 € du FFEM

Extraire la richesse des déchets

Gevalor (Gestion et valorisation des déchets et matières minérales)

Avec ses 250 000 habitants, Mahajanga est la troisième agglomération de Madagascar et son deuxième port. Elle souffre d'une situation sanitaire dégradée et a subi des épidémies de peste et de choléra. L'objectif de l'association Gevalor est d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants. Pour cela, une décharge a d'abord été aménagée puis Gevalor a mis en place une unité de compostage conduite par une association locale, Tananamadio. Cette installation, partiellement mécanisée, permet de produire 1 500 tonnes par an de compost, intrant d'autant plus utile que nombre de sols sont dégradés. Le compost est utilisé localement pour le maraichage et d'autres cultures des alentours, et sa fabrication permet d'éviter l'émission de méthane, un gaz à effet de serre très nocif. Plus de 120 emplois ont pu être créés, quinze permanents plus une centaine d'ouvriers journaliers et leur nombre devrait doubler en 2011. Gevalor espère augmenter sa production et pouvoir traiter l'ensemble des déchets ménagers, améliorant ainsi l'hygiène de la ville. En dix ans, le projet aboutirait à une réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 150 000 tonnes équivalent carbone. Des résultats qui ont été validés par le Bureau Veritas : aujourd'hui, le programme est en cours d'enregistrement suivant les normes VCS (Voluntary Carbon Standard), ce qui rendra possible la commercialisation des réductions.



© G. Morizot



© S. Ritossa

- Gevalor et Tananamadio ont réalisé la première opération de réduction d'émissions enregistrée à Madagascar. Cette initiative, allant de la gestion des déchets à la création d'emploi, via la vente de crédits carbone, pourrait être étendue à d'autres villes au Mali, au Bénin et au Népal.



© G. Morizot



- Montant total du projet : 100 000 € dont 30 000 € du FFEM

Des huiles si essentielles pour sauver la forêt Homme et Environnement

Fondée en 1993 à Madagascar, l'ONG « L'Homme et l'Environnement » est spécialisée dans le développement durable et la préservation de la biodiversité par l'implication des populations locales. Convaincue que préservation de l'environnement et développement humain doivent aller de pair, elle œuvre sur des zones spécifiques, riches en biodiversité menacée. Aujourd'hui, elle emploie 70 personnes.

La région de Vohimana peut être prise comme exemple d'efficacité de son travail : une zone de moyenne altitude riche en biodiversité, qui abrite sur 2 000 hectares plus d'espèces d'amphibiens

(48) que l'Europe toute entière. Pourtant, Vohimana n'a pas de statut d'aire protégée et ne bénéficie pas d'investissements publics pour sa conservation. Or les villages environnants, qui abritent 400 familles et 2 000 personnes, ont l'habitude de pratiquer la défriche-brûlis pour mener à bien leurs cultures vivrières.

L'ONG a alors commencé par établir un plan d'aménagement de la zone qui a été approuvé par le Ministère des Eaux et Forêts et par les communautés villageoises. Le plan d'aménagement comprend un noyau de conservation de 2 000 hectares et des zones à reboiser en espèces autochtones de 500 ha au total. Les agriculteurs ont accepté de reboiser des parcelles : une approbation difficile à obtenir car elle signifie qu'ils acceptent de voir diminuer leurs surfaces cultivables en contrepartie de revenus qui restent à venir.

Pour compenser ces pertes de revenus, l'association a cherché une activité alternative. L'ONG s'est lancée avec succès dans la production d'une vingtaine d'huiles essentielles.

Aujourd'hui, ces huiles sont vendues à plusieurs entreprises privées : le laboratoire Eona pour lequel 140 tonnes de gingembre ont été produites en 2008 ; le laboratoire BioMada, pour deux huiles essentielles, ce qui assure une quinzaine d'emplois locaux ; Maisons du Monde qui a demandé 200 litres d'huile et verse un euro au programme de reboisement pour chacun des flacons vendus.

Parallèlement, le reboisement de la forêt en espèces autochtones a commencé. L'ONG produit des plants de 110 espèces différentes, avec un objectif de plantation de 400 hectares au total. Ce programme, unique à Madagascar par son importance et par la diversité des plants autochtones,



© R. Gouin



© F. Larrey

➔ L'ONG va publier un livre sur les usages traditionnels des plantes locales, écrit par des ethnobotanistes malgaches.



© F. Larrey

doit être financé par le Biocarbon Fund de la Banque Mondiale.

Enfin, le noyau restant de forêts primaires n'est plus brûlé et, en contrepartie des crédits carbone générés par le CO₂ qui n'est plus émis, un grand acteur mondial de la cosmétique finance des programmes sociaux d'éducation et de santé. Un centre de santé, avec un médecin et deux sages-femmes, s'occupe de protection maternelle et de planning familial.

En matière d'éducation, cinq salles de classes ont été construites et deux réhabilitées ; trois instituteurs sont payés par l'ONG. De plus, constatant que la plupart des enfants sont malnutris, l'ONG a créé des cantines scolaires qui servent un repas à 20 centimes d'euros soit 40 euros par an et par enfant. 1 000 repas sont servis chaque jour, ce qui a fait croître la fréquentation scolaire.

Site : www.madagascar-environnement.com - Contact : Olivier Berha, obdirect@mate.mg



- Montant total du projet : 89 600 € dont 25 000 € du FFEM



Sans viser directement la réalisation d'économies de CO₂ à court terme, ce projet vise en priorité à conscientiser les populations.

Les familles de Larache à l'école des économies d'énergie ECODEL

En 2003, l'association Ecodel avait réalisé une enquête auprès de 45 familles de la ville de Larache. Les dépenses en eau et énergie représentaient en moyenne 8 % des dépenses totales des ménages et 17 % des dépenses pour les familles aux revenus les plus modestes.

Le potentiel d'économie pour une famille moyenne semblait important : de 19 à 30 % pour l'eau, de 13 à 29 % pour l'électricité et 60 % pour le gaz. Les familles sondées ignoraient comment y parvenir mais 90 % des sondés déclaraient souhaiter plus d'informations sur les équipements économes en énergie (chauffe-eau solaire, lampe à basse consommation, réfrigérateur performant) et en eau (mitigeurs, chasse d'eau double position, atomiseur...). Le projet mis en place par Ecodel a donc consisté à initier les 120 000 habitants de Larache aux économies d'énergie et d'eau, avec deux domaines d'action.

D'abord, la sensibilisation du public (plaquette à destination des familles, formation de clubs environnement dans les écoles fin 2007 et exposition présentée en 2008 à Larache lors des marchés, des foires, mais aussi dans les établissements scolaires). Puis, en avril 2008, des démonstrations ont été faites auprès de ménages cibles – 40 ménages dans cinq quartiers – chez qui on a installé des équipements économes en énergie et en eau (lampes, atomiseurs...) tout en expérimentant des mécanismes de financement incitatifs.



© Ceres

Contact : Nawal Azmani, ecodel@menara.ma

Les enseignements du premier Programme de Petites Initiatives de 2005 à 2008



Les évolutions du deuxième Programme de 2009 à 2011

Entre fin 2005 et 2008, le FFEM a lancé 7 appels à projets. Il a reçu 230 propositions venant de 22 pays et en a financées 55.

La demande des ONG est donc importante, et la notoriété du programme permet que des projets de qualité soient proposés en nombre suffisant.

La part des projets acceptés par le FFEM au cours de cette première phase PPI 1, 24 %, a été relativement élevée par rapport aux autres fonds qui financent le même type de petits projets.

La deuxième phase PPI 2 montre une augmentation de la demande, puisque 296 propositions de projets ont été reçues dès le premier appel à projets de juillet 2009.



© O. Born

géographie



Sur le plan géographique, le PPI 1 avait choisi à titre expérimental de cibler quelques pays, avec une implication plus forte auprès des ONG de ces pays. Les cinq choisis, Algérie, Bénin, Burkina Faso, Gabon et Madagascar, ont concentré 35 projets sur 55, soit 64 %. Ceci montre la possibilité, dans un pays donné, de soutenir chaque année plusieurs bons projets, le facteur limitant étant ici le financement disponible.

Le PPI 2 a pris l'option d'intervenir sur l'ensemble de l'Afrique francophone, où les ONG semblent avoir moins de moyens et moins d'influence que leurs collègues d'Afrique anglophone, ou des autres continents. Ce choix plus large entraînera une plus grande sélection sur la qualité des projets.

thématique



Sur le plan thématique, 95 % des projets du PPI 1 ont porté sur la protection et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité et 5 % sur la lutte contre le changement climatique. Le climat reste en effet un thème nouveau pour les ONG et difficile à mettre en œuvre, alors que le critère essentiel du PPI est l'action de terrain avec les populations locales.

Le problème des polluants organiques persistants apparaît pour le moment difficile à traiter par des ONG et aucun projet n'a été financé sur ce sujet.

Le deuxième PPI maintiendra le thème de la biodiversité mais renforcera les projets climat. Sur le premier concours du PPI 2, 20 % des projets acceptés portent en effet sur le climat.

résultats



Sur le plan des résultats, le PPI 1 a été évalué comme « globalement un succès ». 70 % des projets ont eu des résultats excellents ou bons, avec des effets forts sur le terrain.

Les projets considérés comme insuffisants l'ont été pour des raisons souvent extérieures aux ONG : enjeu de biodiversité trop faible, difficulté d'intervention sur des terrains très isolés et sur des opérations qui demanderaient plus de temps et de moyens que ceux permis par le PPI. Seuls 10 % des projets ont démontré une insuffisance de capacités opérationnelles de l'association porteuse du projet. La plupart des ONG continuent leur action à la fin du financement PPI, même si toutes ont besoin de financements dans la durée.

bilan



Ce bilan positif a amené le FFEM à maintenir la plupart des dispositions du PPI 1 : financement maximum de 50 000 euros, taux de cofinancement demandé de 50 %, thématiques du climat et de la biodiversité.

Les nouveautés portent sur : la mise en œuvre du PPI 2, qui a été confiée au Comité français de l'UICN, appuyé par le Programme Afrique Centrale et de l'Ouest de l'UICN ; des moyens accrus de renforcement des capacités des ONG, ainsi que d'appui technique par des consultants locaux ; la priorité donnée à l'Afrique francophone ; l'implication des Fondations et ONG françaises dans la sélection et dans le financement des projets, afin de rechercher la pérennité du programme.

nouveautés



Le PPI dans les médias



A la radio

Une collaboration avec le magazine de l'environnement de RFI



C'est pas du vent ! propose de rendre compte de l'actualité de l'environnement sur tous les continents, pour décrypter les avancées ou les reculs de nos actions face à notre planète en devenir.

Présentation : Anne-Cécile Bras

Réalisation : Sophie Janin

Coordination : Delphine de Dianous

- Deux reportages de Lydia Ben Ytzhak sur RFI dans l'émission « C'est pas du vent », le vendredi 9 octobre et le lundi 19 octobre 2009.
- Quatre reportages RFI sur des projets en Colombie, au Laos, à Madagascar et en République Centrafricaine.
- « Billets UICN », de 3 minutes chacun, sur RFI, sur 15 projets PPI, au cours de l'année 2009-2010.
- Deuxième partie de l'émission C'est pas du vent (26') le 4 novembre 2009 sur 3 projets PPI (dont deux appartenant à la deuxième phase PPI 2).

Et également :

- Reportage sur ECOBÉNIN et AFEL lors de l'émission Reines d'Afrique, France Culture, 23 avril 2008.
- Émission « Tout un monde » sur France Culture, dédiée à la mangrove, le 23 novembre 2008.



M. Jean-Louis Borloo en visite au Bénin, s'entretient avec Pio Dossou-Yovo, responsable d'AFEL, Bénin, août 2008.

© S. Le Brech, Ambassade de France au Bénin



La presse

- 10 pages dans le magazine de nature Terre Sauvage, durant toute l'année 2009 présentant 10 petits projets.
- Une dizaine d'ONG particulièrement actives ont publié des articles sur leurs projets dans la presse locale (c'est le cas d'APMM et de Mégaptera à Madagascar, d'Ibonga au Gabon, d'AFEL au Bénin, etc.). Il serait trop long de les lister tous...
- Des communiqués de presse réguliers de l'UICN France et du FFEM...



Pays	Porteur du projet	Titre du projet	Montant total en €	Contribution FFEM en €
Algérie	ASJDN	Création d'une réserve forestière en zone steppique	50 000	37 500
Bénin	Ferme Apicole de Tobé (FAT) 1 ^{ère} phase	Aménagement et gestion traditionnelle de la galerie forestière d' Adjiro	80 200	45 000
Bénin	Association Vive le Paysan Nouveau (AVPN)	Création d'un espace transfrontalier de conservation des hippopotames	131 000	39 000
Bénin	ABPEE	Mise au point d'une trousse à outils de gestion environnementale	30 000	10 000
Bénin	Association des Femmes Exploitantes de la Lagune (AFEL)	Préservation de la mangrove de la lagune côtière Sud Bénin	36 000	18 000
Bénin	CERGET	Conservation et valorisation des forêts de Kpinkonzoumé et de Houanvè	32 993	21 000
Bénin	ECOBENIN	Développement et promotion de l'écotourisme dans la région du lac Ahémé	57 147	42 200
Bénin	CREDI	Protection et valorisation participative du « corridor du situnga » à Kpotomey	78 989	28 100
Bénin	UNSO	Recyclage des pneus usagés pour la réduction de la pollution atmosphérique à Parakou	16 518	12 400
Bénin	Ferme Apicole de Tobé (FAT) 2 ^{ème} phase	Aménagement et gestion de la forêt de Djagballo	58 100	39 000
Bénin	CIED	Jardin botanique à vocation médicinal	50 000	30 000
Burkina Faso	NATURAMA	Gestion participative de la mare d'Oursi	108 000	30 000
Burkina Faso	OND	Réalisation d'une réserve naturelle communautaire	120 598	31 400
Burkina Faso	ATTPH/GERES	Appui aux tradipraticiens pour la protection d'espèces médicinales menacées	42 305	20 100
Burkina Faso	Ferme de Développement de Wédbila	Elevage de l'autruche à cou rouge en vue de sa réintégration dans les aires protégées du pays	95 794	50 000
Cambodge	Nomad RSI	Préservation des savoirs médicaux traditionnels à travers la création d'un jardin de plantes médicinales	36 100	17 700
Centrafrique	RICAGIRN	Création d'une zone villageoise de chasse	53 333	40 000
Centrafrique	Association de Protection de la Faune du Centrafrique (APFC)	Conservation de la grande faune emblématique des Zones Cynégétiques Villageoises	301 050	48 300
Colombie	Tchendukua Ici et Ailleurs (TIA)	Récupération foncière et préservation de la biodiversité, Communautés indiennes de la Sierra Nevada de Santa Marta	221 000	50 000
Comores	FADESIM	Développement écotouristique de l'île de Mohéli	36 100	49 000
Congo	RENATURA	Etude et sauvegarde des tortues marines	115 790	40 000
Congo	HELP CONGO	Education à l'environnement dans les écoles de Pointe Noire	142 500	30 000
Congo	Conservation de la Faune Congolaise	Alternatives à la chasse dans la zone de l'Aire Conservée des Communautés d'Ibolo-Koundoumou	76 638	38 285
Gabon	Maison du Tourisme et de la Nature	Ecomusée pour le Haut-Ogooué	30 000	15 000
Gabon	IBONGA 1 ^{ère} phase	Education & interprétation touristique dans les aires protégées de Gamba	100 000	50 000
Gabon	Aventures Sans Frontières (ASF)	Réduction des pressions anthropiques sur les plages de ponte de tortues luths à Pongara	67 712	40 000
Gabon	GABON Environnement	Ecotourisme et protection des tortues marines à Mayumba	59 818	40 000



Pays	Porteur du projet	Titre du projet	Montant total en €	Contribution FFEM en €
Gabon	CADDE	Conservation durable et concertée de la mangrove d'Akanda	41 415	31 000
Gabon	PROGRAM	Développement de l'écotourisme communautaire au village de Doussala	66 084	47 700
Gabon	Maison du Tourisme et de la Nature, Concours Terre Sauvage-WWF	Les enfants du Gabon vert : éducation environnementale pour les enfants	19 060	15 000
Gabon	Amis du pangolin, Concours Terre Sauvage-WWF	Formation des jeunes à la protection des ressources naturelles et de la biodiversité	12 883	10 000
Gabon	MOGHESO	Tourisme communautaire dans le parc national de la Lopé	42 000	30 000
Gabon	EDZENGUI	Ecotourisme géré par les pygmées	55 000	26 000
Gabon	IBONGA 2 ^{ème} phase	Sensibilisation à l'environnement dans les aires protégées de Gamba	85 000	35 000
Laos	ELEFANTASIA	Conservation de l'éléphant du Laos	184 091	50 000
Madagascar	FANAMBY	Mise en place d'une aire protégée catégorie V de l'UICN sur le territoire de Loki Manambato	70 200	35 000
Madagascar	APMM	Maintien du corridor Matsiatra entre les parcs nationaux de Ranomafana et Andringitra	60 000	30 000
Madagascar	Velondriake et Wildlife Conservation Society	Création d'une réserve marine et gestion des ressources halieutiques	130 000	50 000
Madagascar	Homme et Environnement 1 ^{ère} phase	Valorisation de la biodiversité par la vente de produits au secteur privé international - Vohimana	100 000	30 000
Madagascar	GEVALOR	Traitement des déchets de Mahajanga	225 000	50 000
Madagascar	MEGAPTERA	Appui au développement communautaire d'un éco-tourisme baleinier durable à Sainte Marie	70 836	50 000
Madagascar	Foniala	Foniala, ateliers et créations	66 000	21 600
Madagascar	Homme et Environnement 2 ^{ème} phase	Valorisation de la biodiversité par la vente de produits au secteur privé international - Vohibola	101 820	50 000
Madagascar	Ny Tanintsika	Reforestation de Tapia et développement de la sériciculture	44 238	30 000
Maroc	ECODEL	Maîtrise de la consommation d'énergie dans les ménages de Larache	89 600	25 000
Mauritanie	UICN Mauritanie	Création d'une aire saharienne protégée à gestion communautaire à Guelb Er-Richât / commune de Ouadane	125 000	50 000
Mozambique	Cabo Delgado	Gestion durable du conflit hommes-éléphants dans la zone côtière de Quiterajo	174 200	50 000
Niger	Noé Conservation	Création d'une aire protégée communautaire pour la conservation de l'hippopotame	77 000	50 000
Nouvelle Calédonie (France)	Opération Cétacés	Conservation des baleines à bosse	129 853	37 000
Polynésie (France)	Te mana o te moana	Mallette pédagogique sur la conservation des tortues du pacifique	73 000	16 000
Sao Tomé	MONTE PICO	Développement et valorisation du Jardin Botanique de Bom Sucesso	45 810	32 600
Sao Tomé	MARAPA	Renforcement de l'adoption de bonnes pratiques de pêche responsable	30 798	23 100
Sénégal	Noé Conservation	Gestion des populations de lamantins du Sénégal	50 500	20 000
Sénégal	WETLANDS Africa	Conservation et développement de l'Aire du Patrimoine régional des Trois Marigots	113 890	50 000
Sénégal	SANTORUN	Conservatoire des plantes médicinales des Niayes	52 513	33 000
TOTAL			4 563 476	1 889 985



Comité français de l'UICN
 26, rue Geoffroy Saint Hilaire
 75005 Paris
 Tél. +33 (0) 1 47 07 78 58
 Fax +33 (0) 1 47 07 71 78
www.uicn.fr
uicn@uicn.fr



Fonds Français pour l'Environnement Mondial
 Agence française de Développement
 5, rue Roland Barthes
 75598 Paris Cedex 12
 Tél. +33 (0) 1 53 44 42 42
 Fax +33 (0) 1 53 44 32 48
www.ffem.fr
ffem@afd.fr

